



HAL
open science

Entre continuités et discontinuités : examen des parcours des fermier-e-s de Tdl.

Elsa Pibou

► **To cite this version:**

Elsa Pibou. Entre continuités et discontinuités : examen des parcours des fermier-e-s de Tdl.. Pour. La revue du Groupe Ruralités, Éducation et Politiques, 2013, Le foncier agricole : lieu de tensions et bien commun, 220. <hal-01335970>

HAL Id: hal-01335970

<https://hal.science/hal-01335970v1>

Submitted on 22 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License

Entre continuités et discontinuités : examen des parcours des fermier-e-s de Tdl.

Pour un porteur de projet agricole, l'accès au foncier constitue une des difficultés sinon la difficulté la plus importante du parcours à l'installation. Ceux qui ne détiennent pas les ressources informationnelles, relationnelles et financières suffisantes, qui souhaitent développer des activités agrobiologiques¹ ou encore qui ne sont pas issus du monde agricole se heurtent généralement à des portes closes (Dubuisson-Quellier, Giraud, 2010, p. 114). Le contexte institutionnel avec lequel sont amenés à composer les candidats à l'installation, s'il peut être amené à varier localement du fait des orientations défendues par les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA), demeure structurant et à l'origine d'un grand nombre de ces freins. Dans ses premiers développements, l'ambition du mouvement Terre de liens (Tdl) a consisté à imaginer des dispositifs facilitant l'accès à la terre pour ceux dont les projets s'inscrivent dans une démarche respectueuse de l'environnement. Aujourd'hui forte de plusieurs structures dont la Foncière et la Fondation qui permettent de récolter épargne et don, le mouvement est en mesure non seulement d'aiguiller les porteurs de projets mais également d'acquérir des terres grâce aux masses financières soulevées et de leur louer. À l'heure actuelle, Tdl a ainsi permis l'installation ou le maintien² d'environ 175 agriculteurs, ce qui représente plus d'une centaine d'exploitations dans toute la France métropolitaine.

De fait, Tdl intègre aux échanges de terres des citoyens qui sont traditionnellement et socialement exclus de leurs achats et de leur gestion. En faisant de la question du devenir des terres agricoles et de leurs utilisations une question globale qui dépasse les frontières - imaginaires ou réelles - du monde rural, le mouvement participe d'un double processus. D'une part, la structure institutionnalise le droit de regard de la société et des citoyens sur l'usage qui est fait des terres agricoles et participe à la publicisation dont ces espaces et activités sont les supports (Hervieu, Viard, 2005 ; Perrier-Cornet, 2002). D'autre part, ce mode de fonctionnement singulier formalise les nouveaux rapports à la nature qui s'opèrent entre villes et campagnes (Papy *et al.*, 2012) et la reconnaissance de multifonctionnalité attribuée aux espaces ruraux.

Si ce sont bien de nouveaux rapports à la nature, à la terre que le mouvement entend promouvoir, qu'en est-il réellement des fermiers³ de Tdl ? Quid de ceux qui travaillent au quotidien sur ces exploitations, dont tout ou partie, ne leur appartiennent pas ? Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Quelles sont les motifs et justifications qu'ils invoquent quant à leur choix de se tourner vers une structure comme Tdl ? Selon quelles modalités développent-ils leurs activités ? Le caractère collectif de l'appropriation fait-il obstacle assez efficacement à l'*affectivisation* intense du rapport à la terre des agriculteurs qu'il est d'usage de leur accorder (Hervieu, 2005, p. 95 ; Jean, 1993) ? Quel est leur positionnement dans la structure ? De manière plus générale, quelles sont les transformations des identités socioprofessionnelles agricoles que l'étude du mouvement de Tdl nous donne à lire ? En quoi cette expérience qui transforme la gouvernance foncière traditionnelle est-elle susceptible de reconfigurer ces identités ?

Pour apporter quelques éclairages à ces interrogations, nous nous sommes appuyés sur différents matériaux recueillis dans le cadre de notre travail de thèse : une enquête statistique menée auprès des fermiers installés par le mouvement partout en France dont nous avons tiré la majeure partie des données utilisées ci-dessous⁴, des entretiens conversationnels réalisés auprès de fermiers

¹ Entendu dans son sens le plus restrictif, l'agrobiologie est définie comme l'agriculture n'employant ni produits phytosanitaires de synthèse ni engrais chimiques (Leroux, 2006, p. 43)

² Certains des agriculteurs signataires d'un bail avec Tdl sont parfois propriétaires d'une partie de leur exploitation ou locataires auprès d'autres bailleurs.

³ Nous désignons par fermier un agriculteur signataire d'un bail à ferme.

⁴ L'enquête a été réalisée en mars 2013. Environ un tiers des 175 fermiers (36%) que nous avons identifiés ont répondu au questionnaire. Il était destiné à ceux qui étaient signataires d'un bail et éliminait donc de fait les individus

installés dans la région Midi-Pyrénées, des observations directes réalisées lors de réunions ou moments clefs et organisés par le mouvement.

1- Détours originels des fermiers de Tdl

L'examen des origines des fermiers de Tdl marque une première rupture avec une population agricole que nous qualifierons de classique. Si certains observateurs remarquent depuis plusieurs années une tendance à l'ouverte de la profession, si à l'instar de la pluralité des mondes agricoles (Hervieu, Purseigle, 2013), il existe « des » agriculteurs, cette tendance à l'ouverture n'en reste pas moins davantage marquée au sein de Tdl. Qu'il s'agisse de leur origine, de la profession exercée par leurs parents, des études qu'ils ont entreprises ou des activités qu'ils ont réalisées avant de s'installer, tout indique que l'installation en agriculture est venue marquée la fin d'un parcours -choisi et voulu par ces individus- mais avant tout fait de détours. En effet d'une manière générale, les fermiers de Tdl ne sont pas issus de parents agriculteurs⁵: la plupart d'entre eux ont des parents exerçant des professions intermédiaires qu'il s'agisse des secteurs social, de la santé, de l'enseignement, ou encore de cadres ou d'employés. Ces données donnent à lire un double processus. D'un côté, la crise de la transmission du métier et la rupture avec le continuum familial qui ont contribué au phénomène de *désagricolisation* des espaces ruraux sont bien présents (Perrier-Cornet, 2002a ; Hervieu, Purseigle, 2013). En revanche, ces signes ne doivent pas masquer un autre phénomène que l'exemple de Tdl illustre : le désir d'installation que manifestent de nombreux individus⁶ qui n'avaient pas de racines agricoles (Mayer in Hervieu *et al.*, 2010, p. 16).

Plus jeunes que la moyenne des agriculteurs en France⁷, ayant entrepris des études supérieures pour plus de la moitié d'entre eux (BTS, école d'ingénieur, licence, maîtrise...), indistinctement issus de zone rurale ou urbaine, les fermiers de Tdl ont connu des détours (Dubuisson-Quellier, Giraud, 2010). Leurs parcours les éloignent des parcours « classiques » ou « dominants » que l'on observe traditionnellement chez la profession agricole aujourd'hui en France. Ils sont nombreux à avoir exercé une autre activité et avoir tissé des relations en dehors du monde agricole. Les détours professionnels, c'est-à-dire le passage par d'autres voies professionnelles que strictement agricoles, deviennent de plus en plus courants chez les agriculteurs mais ils sont généralement le fait d'agriculteurs qui travaillent sur des exploitations de grande taille (*ibid*). Dans le cas de Tdl, loin de concerner les exploitations de grande superficie, ces détours sont légions et le fait de la plupart d'entre eux. Ils portent la marque du décroisement des agriculteurs et de leur ouverture. Cette ouverture est également visible au travers le choix du conjoint-e qui n'est pas issu du monde agricole et qui ne travaille pas de manière spécifique sur l'exploitation. En effet, seule la moitié des fermiers de Tdl se déclarant en couple ont leur conjoint qui travaille sur l'exploitation.

2- Des pratiques agrobiologiques revendiquées

L'examen des caractéristiques des projets mis en place les fermiers de Tdl corrobore cette tendance à la rupture avec des activités agricoles qui se développent de manière générale (Leroux, 2013). Si à ce jour, le mouvement Tdl ne semble pas parvenu à définir de manière claire et précise le modèle agricole qu'il défendait, les orientations techniques, productives et commerciales des exploitations qu'il soutient n'en demeurent pas moins cohérentes au vu du développement d'activités en agrobiologie qu'il s'est donné pour ambition d'installer. Formalisé et institutionnalisé par la

de passage ou qui ne travaillaient pas à titre principal sur les exploitations. Dans le cas des GAEC ou de certaines associations, un seul questionnaire nous a souvent été retourné. Mais au total, au sein de l'échantillon dont nous disposons, plus de la moitié des fermes sont représentées (54%). Cela nous donne une vision globale, qui mise en perspective avec notre travail de terrain et d'entretiens, s'avère représentative.

⁵ Seuls 28 % des répondants ont un père agriculteur, 19% une mère agricultrice.

⁶ Le nombre de porteurs de projets que les associations territoriales de Tdl aiguillent et conseillent est très variable d'une région à l'autre. Dans la région Midi-Pyrénées sur laquelle nous sommes particulièrement concentrés, il s'avère que ces porteurs de projets et futurs agriculteurs potentiels sont particulièrement nombreux.

⁷ 38 ans en moyenne au lieu de 49 ans en moyenne en France (Source : SSP - Agreste - Recensement Agricole 2010)

signature d'un bail rural environnemental⁸ (BRE) entre bailleur et preneur, cet engagement contractuel n'est pas sans interroger certains fermiers mais reste respecté et suivi. Aussi l'ensemble des fermiers interrogés déclarent pratiquer des activités conformes au cahier de charges de l'Agriculture Biologique (77% d'entre eux possèdent le label bio, de nombreux sont en reconversion) et 24% pratiquent une agriculture biodynamique⁹.

Alors qu'à l'échelle de l'hexagone, l'agrandissement et la spécialisation des exploitations sont croissantes (Jouve, Vianney, 2012; Lavoux, Theys, 2003), les activités des fermiers de Tdl se déploient sur des exploitations de petite taille¹⁰. Au total, les exploitations inférieures à 50 hectares (alors que la moyenne nationale est aujourd'hui à 55 ha¹¹) représentent 90% des exploitations soutenues par le mouvement. En outre, prédominent les activités maraichères (pour 51% des exploitations, il s'agit de la production principale), la polyculture (pour 77% d'entre elles) et l'élevage (pour environ un tiers d'entre elles). Dans cette perspective, le souhait initial du mouvement, qui consistait à favoriser des activités agricoles nourricières et à renouer le lien à l'alimentation, semble atteint. De plus, beaucoup ont développé d'autres activités que des activités strictement agricoles. Qu'il s'agisse d'accueil à la ferme, de centre de formation, de couveuse d'activités, plus d'un tiers des fermiers se sont engagés dans la réalisation d'activité agri-rurale. Enfin, les modes de commercialisation choisis s'avèrent là encore caractéristiques de l'ouverture que nous relevions précédemment. Les circuits de vente et de commercialisation conventionnels (coopératives, grossistes,...) sont en effet délaissés. Les fermiers de Tdl sont en effet environ 58% à pratiquer la vente directe (à la ferme, magasin de producteurs, marché) et 25% à s'engager dans des circuits courts de type AMAP (Association pour le maintien d'une Agriculture Paysanne). Il s'agit là de modalités commerciales qui favorisent la proximité avec les consommateurs et réinscrit l'agriculture dans les territoires (Papy *et al.*, 2012).

Ainsi, par les choix, productifs et commerciaux qu'entreprennent les fermiers, se dessine la volonté de porter une autre agriculture, différente du modèle de développement agricole dominant. Plus que de simples caractéristiques, ces éléments sont revendiqués et portés par les personnes que nous avons interrogées et rencontrées. Beaucoup déclarent être mus par l'ambition de faire connaître au grand public qu'un autre modèle agricole et que d'autres pratiques sont possibles. Il ne s'agit pas en soi d'une agriculture nouvelle mais elle dénote avec ce qu'on l'on observe par ailleurs et prend place au sein d'un mouvement qui est lui-même singulier et particulier car détenteurs de tout ou partie des exploitations en question.

3- Positionnement et rapport à la terre : les points de tension au sein du mouvement.

Si le mouvement ne peut avoir une maîtrise complète et totale des activités productives qui sont développées sur les terres qu'ils détiennent¹², il n'en reste pas moins qu'il tend à soutenir des candidats dont le profil semble correspondre à ses attentes. Ce sont cependant les attentes des fermiers de Tdl qui se révèlent diverses, variées et complexes. Leur rapport à la terre, à la propriété de la terre et leur place dans le mouvement constituent des points de tensions et de négociation potentiels.

⁸ Il s'agit d'un bail à fermage classique (ce peut-être un bail de carrière) dans lequel un certain nombre de clauses environnementales sont inscrites. Aujourd'hui, seules quelques organisations (dont WWF par exemple) sont autorisés par le législateur à faire signer ce type de contrat qui rompt avec la liberté pour le fermier de pratiquer l'agriculture qu'il souhaite.

⁹ Le courant de l'agriculture biodynamique constitue une des trois branches fondatrices du mouvement Tdl. Il n'est donc pas surprenant que certains des agriculteurs ayant été formés à ces pratiques se retrouvent à collaborer avec Tdl aujourd'hui.

¹⁰ Un tiers des exploitations occupent des surfaces de moins de 5 hectares et plus de la moitié d'entre elles occupent des surfaces de moins de 20 hectares.

¹¹ Source : L'agriculture française en 2010 – Premiers résultats du recensement agricole – Septembre 2011 - Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire.

¹² Le BRE à lui seul n'est pas suffisant, ce sont les relations réciproques et les échanges qui ont lieu en amont entre Tdl et les fermiers qui sont les garants de cet engagement agrobiologique.

À l’instar de ce qu’il est possible d’observer pour des agriculteurs défendant d’autres pratiques¹³, une très large majorité des fermiers de Tdl s’inscrit dans des réseaux associatifs et militants très similaires : ils sont syndiqués (pour environ la moitié d’entre eux, et presque tous à la Confédération Paysanne), bénévoles, participent de manière active ou non et s’engagent dans les mêmes associations ou organismes qu’il s’agisse d’association de défense de l’environnement, de pratiques agricoles respectueuses de l’environnement, de préservation de semence (Réseaux Semences Paysannes, Kokopelli,..), d’organismes de conseil et de formation (ADEAR notamment), etc. L’ensemble de ces réseaux forment un espace social déterritorialisé, qui s’appuie pourtant sur des référentiels similaires. « Expérimentations parallèles, contournement des offres de conseil et lieux d’échanges établis sur la constitution de nouveaux réseaux : ces agriculteurs s’attachent à la fois à marquer leur différence et à partager des identités » (Rémy, 2010, p. 44). Leur inscription dans cet espace social singulier pourrait laisser penser que les raisons qui les ont poussé à se tourner vers la structure sont motivés par les mêmes ressorts, que leurs attentes sont similaires. Mais au regard de nos observations, le fait que leurs parcours, activités et réseaux présentent un certain nombre de similitude et fassent écho à une certaine forme d’engagement, ne signifie pas pour autant que leur positionnement dans Tdl -au sein de la structure ou vis-à-vis d’elle- soit caractérisé par une posture militante. Ainsi, si la plupart d’entre eux affirment avoir choisi délibérément de rester locataire, une partie non négligeable des répondants (14%) déclarent avoir réalisé ce choix sous contrainte, parce qu’aucune autre solution ne leur était possible. Dans la même perspective, pour 30% d’entre eux, il s’avère que c’est un calcul pragmatique et économique qui les a poussé à travailler avec Tdl. Certains des fermiers que nous avons rencontrés expliquent avoir vu en Tdl une possibilité de s’installer ou de maintenir leur activité, sans pour autant souhaiter s’investir ou s’engager dans la structure, tisser des relations durables avec les groupes locaux ou associations territoriales de Tdl.

En outre, le rapport à la terre, entendu comme un « faisceau dense de relations entre un exploitant agricole et la terre qu’il met en valeur » (Maurel, 1997, p. 250) et au sein de ce rapport à la terre, celui qui concerne la relation juridique, la propriété de la terre, ne sont pas sans poser question. Si généralement, il est d’usage de prêter aux agriculteurs un goût immodéré pour la propriété privée de la terre (Wolfer, 2005 ; Jean, 1997), il s’avère que ce n’est pas tant un désir de possession qu’un désir de conserver la maîtrise des terres, dont ils sont locataires ou que leur parents mettaient directement en valeur, qui les anime (De Crisenoy, 1998, p. 88). Au sein de Tdl, la situation est relativement complexe dans la mesure où ce n’est pas nécessairement l’exploitation dans son intégralité qui est détenue par la Foncière ou la Fondation. D’une manière générale, les fermiers que nous avons interrogés déclarent ne pas se sentir attachés de manière différente à leurs terres que s’ils en avaient été les propriétaires exclusifs. Pour eux, ce n’est pas tant le lien juridique que le travail qu’ils réalisent au quotidien qui est constitutif du lien qu’ils entretiennent à la terre. À une large majorité, ils déclarent également ne pas accorder d’importance au choix des personnes qui prendront leur succession. Pour autant, rien ne présage que le moment de la transmission ne soit pas l’occasion de voir ce rapport à la terre invoqué et ce travail quotidien mis en avant. « Par l’énergie, le temps, la fatigue qu’on lui consacre – sans mesure, car on a de la conviction de travailler avant tout pour soi-, on se l’incorpore (ndlr : la terre) ; elle fait progressivement partie de soi. En ces sens, le rapport quotidien vécu des « installés » à la terre et au travail n’est pas substantiellement différent de celui des paysans de souche » (Hervieu, 2005, p. 95). La disjonction entre le lieu et la tâche que les fermiers se sont donnés d’accomplir n’apparaît pas de manière systématique dans le discours des individus. Une partie non négligeable d’entre eux nourrit l’espoir de finir leur jour sur les terres qu’ils ont travaillé, de transmettre leur exploitation à leurs enfants (alors même que la priorité donnée à la famille en cas de transmission n’est pas considérée comme automatique au sein de Tdl). Nous voyons bien que la rupture avec le modèle de la propriété privée de la terre que porte le mouvement n’est pas sans

¹³ Frédéric Goulet observe que les agriculteurs pratiquant le semi-direct et défendant une agriculture de conservation s’inscrivent dans des réseaux similaires (Goulet, 2010).

réinterroger de manière plus générale ce rapport, éminemment social dont la terre est à la fois « l'assise et l'enjeu » (Maurel, 1997), et ce qu'il signifie pour les fermiers.

Les éléments que nous venons de mettre en évidence -attentes et motivations des fermiers de Tdl ainsi que leur rapport à la terre- sont susceptibles de réapparaître sous d'autres formes en cas de conflit ou de tension avec la structure. La question aujourd'hui brûlante dans le mouvement de la prise en charge financière de certains investissements à réaliser (sur les bâtiments agricoles en particulier) met au jour un certain nombre de clivages et d'attentes réciproques peu ou mal formulées. Soumises à d'infinies variations, ces situations s'avèrent cependant intrinsèquement dépendantes du positionnement du fermier : selon que l'individu s'inscrive dans une démarche militante et sacralise plus la terre et l'environnement que la propriété, ou selon que l'individu ait vécu son partenariat avec Tdl comme une contrainte et fasse de la transmission à ses enfants une priorité, les relations des fermiers avec le mouvement sont susceptibles de varier.

Les fermiers de Tdl ou le nouveau paysan ?

Malgré un certain nombre de similitudes, les trajectoires des fermiers de Tdl, leurs attentes, leurs positionnements n'en demeurent pas moins pluriels. En revanche, ils se revendiquent à une très large majorité comme étant « paysan ». Le choix lexical qui préside à l'utilisation de ce terme est loin d'être anodin et questionne d'une manière plus générale l'identité socioprofessionnelle du groupe étudié. Loin de constituer une résurgence passéiste ou une simple référence à un passé agraire (Mormont, 2009, p. 147), ce terme sonne comme un manifeste (Demeulenaere, Bonneuil, 2010) : celui de la promotion d'une agriculture paysanne, que nombre de mouvements défendent également (Via Campesina par exemple). « On retrouve là quelques éléments de la description des sociétés paysannes faite par Henri Mendras en 1976 : une autonomie relative par rapport à la société englobante ; une certaine autarcie économique – matérialisée de nos jours par la volonté de relocaliser les échanges- ; des rapports d'interconnaissance, qui entretiennent le tissu social local et participent au développement local. Sur d'autres points (le rôle du groupe domestique dans la structuration de la vie économique et sociale, le rôle de médiateurs des notables qui assurent les rapports politiques, économiques, culturels et religieux avec la société englobante), le modèle de l'agriculture paysanne actuel se démarque clairement du modèle des sociétés paysannes françaises des années 1950 » (Demeulenaere, Bonneuil, 2010, p.74)¹⁴. Si en France ce n'est plus l'appartenance à une société paysanne qui définit le paysan, que faut-il lire dans ce terme : une volonté de maintenir un lien et faire perdurer l'héritage paysan tout en y introduisant des éléments nouveaux et modernes (Déléage, 2005) ou bien une volonté de rompre avec le modèle productiviste qui les conduirait à se rattacher et à mettre en avant des éléments de la paysannerie millénaire (Demeulenaere, Bonneuil, 2010)? Ces deux phénomènes ne nous paraissent pas exclusifs l'un de l'autre. La construction identitaire en tant que telle est un processus évolutif qui ne s'interrompt pas. L'observateur ne peut identifier que des chemins, des nœuds au travers les manières de faire et de se raconter des acteurs observés. Si le caractère évolutif de ce processus complexifie l'analyse, une difficulté supplémentaire s'ajoute dans notre cas du fait du caractère profondément instable et en construction d'une « identité paysanne contemporaine ». Si les sociologues se sont régulièrement aventurés sur le terrain de la prédiction et de la déploration annoncée du monde paysan (Mendras, 1992), cela est peut-être dû au fait que leurs outils, s'ils ont pu rendre compte de la transformation du paysan en agriculteur (Purseigle, Hervieu, 2013, p. 7), permettent difficilement d'appréhender le basculement de l'agriculteur au paysan dans nos sociétés occidentales. Quels que soient ces outils, l'étude de l'expérience de Tdl, parce que ce mouvement incarne une ouverture du monde professionnel agricole, nous invite à investir les problématiques de recompositions des identités socioprofessionnelles agricoles contemporaines.

¹⁴ Le travail de ces auteurs a consisté à étudier le réseau « Semences Paysannes », ils se sont intéressés à l'utilisation du terme « paysan ».

Bibliographie :

De Crisenoy C., (1988) De l'origine et du rôle de la politique foncière agricole, *Économie Rurale*, 184-186, pp. 85-91.

Déléage E., (2005) « Paysans malgré tout ! », *Écologie et Politique*, n°31, pp. 13-23.

Demeulenaere E., Bonneuil C., « Cultiver la biodiversité. Semences et identité paysanne », in Hervieu B., Mayer N., Muller P., Purseigle F., Rémy J. (dir.), (2010) *Les mondes agricoles en politique. De la fin des paysans au retour de la question agricole*, Presses de Sciences Politiques, Paris, pp. 73-91.

Dubuisson-Quellier S., Giraud C., (2010) « Les agriculteurs, entre clôtures et passerelles » in Hervieu B., Mayer N., Muller P., Purseigle F., Rémy J. (dir.), (2010) *Les mondes agricoles en politique – De la fin des paysans au retour de la question agricole*, Presse de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, pp. 114-130.

Goulet F., (2010) « Nature et ré-enchantement du monde », in Hervieu B., Mayer N., Muller P., Purseigle F., Rémy J. (dir.), (2010) *Les mondes agricoles en politique. De la fin des paysans au retour de la question agricole*, Presses de Sciences Politiques, Paris, pp. 51-72.

Hervieu B., Purseigle F., (2013) *Sociologie des mondes agricoles*, Armand Colin, Paris.

Hervieu B., Hervieu-Léger D., (2005) *Le retour à la nature, « au fond de la forêt... l'Etat » précédé de les néo-ruraux trente ans après*, L'Aube, 1^{ère} éd. 1979, Paris.

Hervieu B., Viard J., (2001) *L'archipel paysan. La fin de la république agricole*, L'Aube, Paris.

Jean B., (1997) *Territoire d'avenir pour une sociologie de la ruralité*, Presses universitaires du Québec, Sainte-Foy.

Jean B., (1997) *Territoire d'avenir pour une sociologie de la ruralité*, Presses universitaires du Québec, Québec.

Jouve A-M., Vianney G., (2012) «Évolution des usages et des droits sur la terre en espace périurbain : conséquences sur l'agriculture (cas de cinq communes des alpes du Nord) », in Papy F., Mathieu N., Férault C. (éd.), (2012) *Nouveaux rapports à la nature dans les campagnes*, Paris, Quae, pp. 23-39.

Lavoux T., Theys J. (dir), (2003) « La spécialisation des exploitations agricoles et les pratiques de rotations culturales », *45 indicateurs de développement durable, Étude et travaux*, n°41, Institut Français de l'Environnement, pp. 134-135.

Leroux B., (2006) « Entre la bio et le bio... Quelles normes alimentaires ? », *Journal des anthropologues*, 106-107, pp. 43-60.

Maurel M-C. (1997), « Le rapport à la terre des exploitants familiaux en France et en Grèce », *Revue d'économie méridionale*, vol. 46, n°179-3, pp. 249-270.

Mendras H., (1992) *La fin des paysans*, 1^{ère} éd. 1967, Acte Sud, Paris.

Mendras H., (1976) *Sociétés paysannes*, Armand Colin, Paris.

Mormont M., (2009) « Globalisations et écologisations des campagnes », *Etudes rurales*, n° 183, pp. 143-160.

Papy F., Mathieu N., Férault C. (éd.), (2012) *Nouveaux rapports à la nature dans les campagnes*, Paris, Quae.

Perrier-Cornet P. (dir.), (2002a) *À qui appartient l'espace rural ? Enjeux publics et politiques*, L'aube, Datar, Paris.

Perrier-Cornet P. (dir.), (2002b) *Repenser les campagnes*, L'aube, Datar, Paris.